

PAT de la Communauté de Communes de la Dombes

PAT de la Dombes

Date de la dernière actualisation : 13/03/2026



- › Lauréat de l'appel projet national du PNA en : 2022
- › PAT labellisé par le MAA : Labellisation Niveau 1
- › Date de labellisation : 2023

Territoire Caractéristiques et enjeux du territoire

Auvergne-Rhône-Alpes

Ain

La Communauté de Communes de la Dombes couvre un territoire rural d'environ 40 000 habitants, répartis sur 36 communes, d'une centaine d'habitants à environ 5500 habitants pour la ville la plus peuplée, Châtillon-sur-Chalaronne. L'intercommunalité se situe au nord de Lyon et bénéficie de son aire d'influence, notamment en termes d'emploi, expliquant une forte population active corrélée à un niveau de vie plutôt aisé malgré des disparités internes.

La Dombes se caractérise par son milieu naturel, composé de plus de 1100 étangs. C'est une des zones humides les plus importantes de France, reconnue pour sa grande diversité faunistique et floristique. Cette particularité du territoire forme le paysage identitaire de la Dombes, mais oriente également ses pratiques, notamment économiques, tournées vers un triptyque agriculture-pisciculture-activités cynégétiques.

La production agricole

Le territoire est à 70% occupé par des espaces agricoles avec 445 exploitations en activité en 2020 et une SAU d'environ 34 500 ha. La production est principalement orientée vers la culture de céréales et protéagineux (36%) et l'élevage (bovin lait et bovin viande : 28%) et une part encore importante de polyculture et/ou poly-élevage (25%), qui est l'orientation technico-économique des exploitations (OTEX) principale de 30 des 36 communes du territoire.

La vente directe est peu développée sur le territoire : quelques marchés de plein vent, deux magasins de producteurs et quelques magasins de vente à la ferme permettent d'accéder à une partie de la production locale, mais ce mode de distribution reste largement minoritaire et ne concerne que quelques exploitations. Un marché sort néanmoins du lot, celui du samedi matin de Châtillon-sur-Chalaronne qui a une notoriété particulière et accueille un très grand nombre de visiteurs, du territoire et extérieurs. Enfin, très peu de producteurs fournissent la restauration collective scolaire du territoire, malgré des outils mis en place pour faciliter ces échanges.

La Dombes n'échappe pas à la tendance nationale : perte de SAU, disparition de 20% des sièges d'exploitation agricole en une décennie, vieillissement de la population agricole (dont l'âge moyen est de 52,6 ans en Dombes), agrandissement des exploitations et concentration des capitaux rendant les fermes difficilement transmissibles à de jeunes agriculteurs, taux de renouvellement des agriculteurs limité, notamment en élevage.

S'ajoutent à ces difficultés une autre spécificité du territoire impactant la production agricole : la source d'approvisionnement en eau potable majoritaire du territoire, la nappe des Cailloutis, est une nappe captive uniquement alimentée par les eaux pluviales, et donc fortement impactée par les activités en surface, alors que l'agriculture est très peu tournée vers des pratiques biologiques : seulement 5,4% de la SAU en 2024.

Face à ces constats, le plan d'action du PAT vise à :

- >> Maintenir les agriculteurs en activité, en accompagnant les agriculteurs dans la diversification de leurs activités vers des productions et pratiques à haute valeur ajoutée (lentilles, sarrasin, vente directe ou circuits-courts) et accompagnant l'émergence de nouvelles filières locales
- >> Accompagner les nouveaux agriculteurs à l'installation en limitant la concentration des fermes et en préservant la vocation nourricière de celles-ci, ainsi qu'en proposant des outils tels qu'un Espace-Test Agricole
- >> Préserver les ressources et améliorer la qualité de l'eau, en pérennisant l'élevage, garant du maintien de prairies permanentes et en intervenant sur les aires d'alimentation de captage.

La restauration collective

La Communauté de Communes de la Dombes compte encore 7 cantines scolaires en régie communale et cuisinant sur place, parmi ses 24 systèmes de restauration. Les autres cantines sont en gestion déléguée, majoritairement à un prestataire privé local, RPC. Le maintien des dernières cantines en régie, et le retour de cantines à une

cuisine sur place, est un enjeu majeur pour le territoire.

L'intercommunalité compte aujourd'hui environ 3000 repas/jour pour les scolaires en écoles primaires publiques, et jusqu'à 5500 repas/jours en intégrant les écoles privées, collèges et lycées, ce qui représente un potentiel intéressant en termes de débouchés agricoles, auxquels les producteurs locaux n'ont que peu accès.

Si la production agricole et les débouchés existent, c'est la structuration et l'organisation de la logistique qui est à améliorer. Depuis 2024, un nouvel acteur contribue à lever ce frein, en assurant la logistique entre les 7 cantines en régies et les petits producteurs locaux, mais cette action est encore limitée, et nécessite un accompagnement des cuisiniers qui peinent parfois à changer leurs modèles.

Le diagnostic de territoire a également relevé une consommation d'aliments bio et de qualité bien en-deçà des objectifs de la loi EGALIM, particulièrement pour les cantines cherchant à s'approvisionner en local.

Deux enjeux majeurs ont ainsi été identifiés :

>> Accompagner les collectivités dans le respects des obligations EGALIM, Climat et résilience et AGECE et dans un approvisionnement plus local

>> Favoriser le local dans les assiettes en structurant la production agricole locale et la restauration collective et en accompagnant le développement d'une logistique de circuits-courts.

Alimentation durable, santé et accessibilité de l'alimentation

Avec 10 % des enfants de maternelle en surpoids, et jusqu'à 18,6 % en CM2 (en Auvergne-Rhône-Alpes), le sujet de l'alimentation à l'école est primordial, directement par les menus des cantines mais également indirectement par l'éducation à l'alimentation qui fera les mangeurs et les consommateurs de demain.

En parallèle, les acteurs de l'aide alimentaire alertent sur une croissance importante du nombre de bénéficiaires, notamment sur de nouvelles catégories de personnes (jeunes, seniors, travailleurs pauvres).

Si dans ses années d'émergence le PAT n'abordait pas ces sujets, il l'intègre désormais via deux enjeux :

>> Lutter contre la précarité alimentaire et se servir de l'alimentation pour créer du lien social

>> Promouvoir et faciliter l'accès à une alimentation favorable à la santé

Gouvernance, communication et sensibilisation

Pour répondre aux enjeux définis, la démarche devra être portée et partagée le plus largement possible, à la fois par le haut (via la gouvernance) et par la base (via la population), ce qui nécessite une connaissance des sujets de l'agriculture et de l'alimentation, un changement de pratiques dès le plus jeune âge et une participation de tous les acteurs, agricoles et consommateurs, mais également de tous les acteurs économiques intermédiaires (transformation, distribution, logistique) et d'acteurs agissant sur des sujets s'y rattachant (eau, biodiversité, aide alimentaire,...)

C'est pourquoi des enjeux transversaux ont été définis :

>> Renforcer la gouvernance du PAT pour animer un projet collectif de territoire, dans lequel tous les acteurs du système agricole et alimentaire seront représentés

>> Favoriser des comportements alimentaires sains et durables, notamment chez les plus jeunes

>> Valoriser les patrimoines alimentaires locaux et favoriser leur accès à tous, en améliorant notamment la connaissance de nos producteurs par le grand public et en facilitant la distribution de produits locaux dans la GMS

Chiffres clés du territoire



Contexte

40 011 habitants

36 communes

62,91 habitants/km²

636,05km² de communes

282,88 ha artificialisés



Caractéristiques socio-économiques

6,61% de chômage

23 880€ de revenu médian



Lutte contre la précarité alimentaire

2 association(s) luttant contre la précarité alimentaire
0,03 associations par 10 km²
0,05 associations par 1000 habitants



Organisation de l'espace agricole

35 395,76 hectares de SAU
55,65% de SAU
dont 6,43% de SAU en bio
dont 4,43% de légumineuses
dont 16,83% de prairies permanentes



Structures agricoles

445 exploitations
25 exploitations en bio



Enjeux environnementaux liés à l'agriculture

Taux de produits phytopharmaceutiques inférieur à **0,01 ug** par litre d'eau
Taux de nitrates **entre 10 mg et 25 mg** par litre d'eau
876 456,02m³ d'eau utilisés pour l'irrigation
en hausse de 101,55% depuis 5 ans
66,21 de haie/ha de SAU



Distribution

33 enseignes de distribution
dont 8 GMS (moyennes et grandes surfaces)



Transformation

304 emplois dans la transformation
+46,15% des emplois dans la transformation depuis 5 ans



Restauration collective

28 restaurants collectifs sur le territoire inscrits sur ma cantine
dont 12 restaurants collectifs qui ont fait leur télédéclaration sur ma cantine

Gouvernance

Porteurs du projet

> Communauté de Communes de la Dombes (Communauté de communes)

Nom de l'instance de décision

COFIL

Partenaires de l'instance de décision

Collectivités territoriales, État

> Communauté de Communes de la Dombes

Partenaires engagés dans la mise en oeuvre du PAT

Collectivités territoriales, État

> CCDombes : pôles développement durable, services aux habitants, aménagement du territoire, gestion des déchets

> DDT de l'Ain

> DRAAF

> Agence de l'Eau RMC

Acteurs de la recherche et de l'enseignement

> Lycée de Cibeins

Acteurs de la production agricole dont foncier

> SAFER

Acteurs de la restauration collective

> Gestionnaires communaux et/ou associatifs de la cantine pour les communes concernées

> Nelly RICHARD, Super Distributeur Alimentaire

> Agrilocal 01

> Saveur de l'Ain

Représentants des consommateurs

> Aucun partenaire identifié à ce stade du projet

Acteurs du social

> TREMLIN

Acteurs environnementaux

> ADABIO

> ADDEAR

> AFOCG

> TERRE DE LIENS

> CHAMBRE d'AGRICULTURE de l'AIN

Les objectifs stratégiques du projet

Renforcer la gouvernance du PAT pour animer un projet collectif de territoire


Sensibiliser et accompagner tous les publics vers une alimentation locale et responsable


Améliorer l'accessibilité sociale à une alimentation saine et de qualité pour tous les habitants


Garantir le maintien et le développement d'une agriculture de proximité, diversifiée et de qualité, valorisée sur le territoire, et répondant aux enjeux de demain


Accompagner la transition vers une restauration collective durable


Les principales actions du PAT par axes thématiques


	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Économie alimentaire	Maintien et développement de l'agriculture durable dans le périmètre	Soutenir les agriculteurs dans une démarche de restructuration de leurs fermes, qui prenne en compte à la fois les enjeux de transmissibilité financière et la nécessité d'adapter les structures aux évolutions des pratiques agricoles et aux futurs ateliers de production.	Action programmée
	Maintien et développement de l'agriculture durable dans le périmètre	Accompagner les futurs exploitants non issus du milieu agricole vers une installation pérenne répondant aux besoins du territoire.	Action en cours
	Maintien et développement de l'agriculture durable dans le périmètre	Pérenniser l'élevage sur le territoire, garant du maintien des prairies, en développant une structuration efficace des filières bovines, voire ovines et caprines, en amont et en assurant des débouchés commerciaux porteurs en aval.	Action programmée
	Maintien et développement des circuits de proximité	Collaborer étroitement avec les enseignes de la grande distribution pour faciliter l'intégration et la visibilité des produits locaux dans leurs rayons afin de susciter l'adhésion des consommateurs à l'offre territoriale et à augmenter significativement l'accès aux produits de proximité	Action programmée
	Maintien et développement des circuits de proximité	Soutenir les producteurs dans leur transition vers des circuits courts de commercialisation et la mise en place de modes de distribution diversifiés et accompagner la structuration des producteurs et transformateurs locaux en collectif.	Action programmée
	Organisation des filières	Créer, soutenir ou collaborer avec un équipement permettant de valoriser les productions agricoles tout au long de l'année, notamment en dehors des périodes scolaires, ainsi que les surplus de production.	Action programmée


	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Culturel et gastronomie	Accompagnement des producteurs dans la distinction de leurs produits	Accompagner la reconnaissance de la qualité des produits locaux au sens d'EGALIM et participer à l'intégration de ces produits dans les approvisionnements de la restauration collective.	Action en cours
	Actions de promotion des produits durables et locaux et du patrimoine gastronomique auprès des consommateurs	Faire connaître nos agriculteurs au grand public afin de valoriser leur rôle nourricier essentiel, de susciter l'adhésion du public à leurs savoir-faire et produits, et d'encourager un soutien concret envers ces producteurs locaux.	Action programmée


	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Éducation alimentaire	Actions d'éducation alimentaire à destination de la jeunesse	Sensibiliser les enfants aux produits alimentaires et aux lieux d'achat des denrées alimentaires, notamment dans les enseignes de grande distribution.	Action programmée
	Actions d'éducation alimentaire à destination de la jeunesse	Maintenir les dispositifs de sensibilisation dans les écoles, sur des thématiques variées, telles que la transformation alimentaire, le gaspillage alimentaire, l'équité et la justice alimentaire, l'environnement et la biodiversité, l'agriculture et les agriculteurs, les animaux et les végétaux	Action en cours
	Actions d'éducation alimentaire à destination des familles (Grand public - tous consommateurs)	Soutien aux événements partenaires traitant des sujets en lien avec l'agriculture et l'alimentation	Action en cours
	Formation et sensibilisation des acteurs professionnels et élus aux enjeux de l'alimentation durable	Encourager et faciliter la participation de tous les acteurs en lien avec des enfants (parents, assistantes maternelles, personnel des crèches, des écoles, des temps périscolaires) à des initiatives afin de développer leur adhésion et leurs compétences en matière d'alimentation durable et d'éducation nutritionnelle des jeunes enfants.	Action programmée
	Formation et sensibilisation des acteurs professionnels et élus aux enjeux de l'alimentation durable	Financement d'arbres fruitiers pour les communes, afin de créer des vergers pédagogiques ouverts à la population	Action réalisée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Nutrition et santé	Formation et sensibilisation du grand public sur les liens alimentation-santé	Sensibiliser les plus jeunes à l'impact du sucre et des aliments ultra-transformés sur la santé.	Action programmée
	Formation et sensibilisation du grand public sur les liens alimentation-santé	Sensibiliser le grand public à l'impact direct et à long terme des choix alimentaires sur la santé individuelle et collective, et les bienfaits environnementaux et territoriaux d'une consommation durable, en diffusant des informations fiables et accessibles pour favoriser des décisions éclairées	Action programmée
	Formation et sensibilisation du grand public sur les liens alimentation-santé	Déployer des actions ciblées de soutien et d'accompagnement dédiées aux futures mères et aux jeunes enfants, couvrant spécifiquement la période cruciale des 1000 premiers jours.	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Justice sociale	Actions d'information et/ou de sensibilisation à destination de publics spécifiques	Organiser ou coorganiser des événements publics participatifs (ateliers, rencontres thématiques, démonstrations) visant à partager des bonnes pratiques et à créer des moments de convivialité et de lien social pour les habitants.	Action programmée
	Actions d'information et/ou de sensibilisation à destination de publics spécifiques	Déployer des actions ciblées de soutien et d'accompagnement dédiées aux futures mères et aux jeunes enfants, couvrant spécifiquement la période cruciale des 1000 premiers jours.	Action programmée
	Actions de coordination entre les acteurs de la lutte contre la précarité alimentaire	Étudier la situation en matière de précarité alimentaire sur le territoire.	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Environnement	Actions de protection des ressources naturelles (dont eau et biodiversité)	Conformément aux objectifs du PTGE, renforcer la protection de la qualité de l'eau en mettant en œuvre une stratégie foncière active sur les aires d'alimentation de captages (AAC).	Action programmée
	Changement des pratiques agricoles plus vertueuses pour l'environnement dont bio et agroécologie (hors déchets et gaspillage)	Accompagner les agriculteurs dans la diversification de leurs activités vers des productions à haute valeur ajoutée (légumineuses, arboriculture, ...) afin de leur assurer un meilleur revenu et d'améliorer la résilience de leurs exploitations tout en approvisionnant les consommateurs localement.	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Restauration collective	Autres actions d'accompagnement de la restauration collective	Soutenir les communes dans la relocalisation de la préparation des repas, en favorisant le retour à une cuisine in situ ou à proximité des usagers.	Action en cours
	Respect de la Loi Egalim : augmentation de l'approvisionnement en produits "durables" et de qualité	Fournir une assistance administrative aux communes, notamment pour répondre aux obligations des lois EGALIM, AGECE et Climat et Résilience en restauration scolaire, afin de permettre aux équipes de cuisine de se concentrer sur la qualité et la créativité culinaire.	Action en cours
	Respect de la Loi Egalim : augmentation de l'approvisionnement en produits "durables" et de qualité	Développer l'offre en légumes bio et locaux en s'appuyant sur les acteurs en place ou sur des initiatives nouvelles.	Action programmée
	Respect de la Loi Egalim : augmentation de l'approvisionnement en produits "durables" et de qualité	Maintenir l'accompagnement logistique des cantines cuisinant sur place et de l'animation autour du lien producteur-cuisinier	Action en cours
	Respect de la Loi Egalim : augmentation de l'approvisionnement en produits "durables" et de qualité	Accompagner les cuisiniers de la restauration RHD dans l'évolution de leurs pratiques.	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Urbanisme	Autres	Maintenir les bâtis agricoles (dont les habitations) affectés à un usage agricole, en définissant des règles claires et restrictives concernant leur changement de destination.	Action programmée
	Logistique	Développer une infrastructure de réseau pour les producteurs de toutes filières afin de leur permettre de répondre collectivement et efficacement aux demandes de la restauration collective et commerciale.	Action programmée
	Logistique	Mettre en place une logistique territoriale structurée (commande, transport) et favoriser les échanges commerciaux entre les acteurs alimentaires locaux afin d'optimiser les coûts et de simplifier l'approvisionnement des établissements de restauration hors domicile (RHD).	Action en cours
	Protection et mise en valeur des espaces agricoles	Poursuivre la politique de veille foncière afin de préserver durablement la vocation nourricière des terres agricoles et de limiter efficacement la spéculation foncière	Action en cours

Évaluation

Méthode(s) d'évaluation utilisée(s)

> Autre (champ libre)

Auto-évaluation sur la base de la norme ISO 14001 (planifier / réaliser / analyser / ajuster), de manière participative et partenariale. La phase de planification de chaque action, qui pourra se travailler en commission PAT, s'attachera à définir les critères attendus pour la réussite de l'action, les jalons pour y parvenir, les freins imaginés, les acteurs à solliciter.

Coopération

Coopération inter-PAT

Oui

CC de la Veyle Grand Bourg Agglomération CC Plaine de L'Ain CC Rives de l'Ain Pays du Cerdon CC de la côtère à Montluel CC de Miribel et du Plateau CC du Haut Bugey CC Dombes Saône Vallée CC Val de Saône Centre

Actions menées : Expérimentation logistique (dont Forum de l'Alimentation Locale), formations cuisiniers, concours culinaires, divers travaux (cahier des charges restauration scolaire en gestion déléguée), mutualisation de formations des agents en charge des PAT, de visites de sites/projets exemplaires, échanges de bonnes pratiques (stratégie foncière, PAEC,...).

Coopération interterritoriale

Oui

Coopérations avec les territoires du Rhône :

- Participation à un réseau politique et technique inter-territorial porté par la Métropole de Lyon et l'OPEANA (Observatoire partenarial des espaces agricoles, naturels et de l'alimentation).
- Actions de coopérations inter-territoriales sur les questions de filières
- Échanges d'expériences sur les actions menées autour de la restauration scolaire

PAT membre des réseaux

- > Réseau régional des PAT
- > RENETA (Réseau National des Espaces Test Agricoles)

Moyens financiers et humains

Dispositifs financiers mobilisés

- > Les aides de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe)

Moyens humains

1 ETP

Coopération interterritoriale

Contact

Marie CASPAR

04.74.55.46.98

pat@ccdombes.fr

Projet Alimentaire Territorial

en charge du Projet Alimentaire Territorial et de la Stratégie Foncière Agricole

100 avenue du Maréchal FOCH

01400 CHATILLON-SUR-CHALARONNE

Détail des sources

[Vous souhaitez comprendre le mode de calcul des données ? Consultez le vade mecum des indicateurs.](#)